

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2022

	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux d'imposition plafonné pour 2022 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit de référence (col. 4 x col.2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Cotisation foncière des entreprises	28 829 325	26,43	>>>	32 475 000	8 583 143	26,45%	8 589 639
	Réserve de taux capitalisée	Réserve de taux utilisée	Taux mis en réserve	Durée retenue si décision de modifier la durée d'intégration			
Taxes additionnelles	Bases d'imposition effectives 2021 1	Taux de référence pour 2022 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2022 4	Produit fiscal de référ. (col. 4 x col. 2 ou 3) 5	Taux voté 6	Produit correspondant (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière (bâti)	111 594 379	4,66		117 075 000	5 455 695	4,66%	5 455 695
Taxe foncière (non bâti)	1 751 833	16,23		1 835 000	297 821	16,23%	297 821
	Produit de référence des taxes foncières				5 753 516	Total	5 753 516

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle (il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée)

Taxes additionnelles	Taux de référence pour 2022 8	Coefficient de variation proportionnelle 9	Taux proportionnels (col. 8 x col. 10) 11
Taxe foncière (bâti)	4,66	$\frac{5\,753\,516}{5\,753\,516} = 1,000000$	4,66
Taxe foncière (non bâti)	16,23	$\frac{5\,753\,516}{35\,125\,000} = 0,163823$ (6 décimales)	16,23

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2022

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
3 713 875	447 026	1 088 005	6 277 636	226 581	10 171 156	21 924 279
Alloc. compensatrices	2 015 768	DCRTP	Versement FNGIR	Contribution FNGIR		8 418 150

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2022

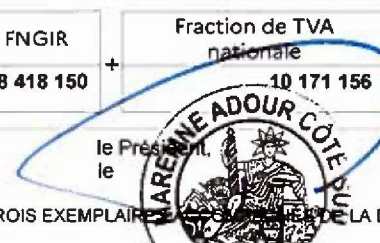
Produit attendu des taxes à taux votés (col. 7) 14 343 153	+	Total autres ressources (cadre II) 11 753 123	+	Allocations compensatrices + DCRTP 2 015 768	+	Versement FNGIR 0	-	Contribution FNGIR 8 418 150	+	Fraction de TVA nationale 10 171 156	=	Montant total prévis. 2022 de fiscalité directe locale 29 865 050
---	---	--	---	---	---	----------------------	---	---------------------------------	---	---	---	--

À MONT DE MARSAN
le 18 MARS 2022

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
PASCAL ANOULIES

le Préfet,
le

le Président,
le



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :

a. Personnes de condition modeste.....	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte.....	11
c. Exonération de longue durée (logements sociaux).....	1 789
d. Locaux industriels.....	196 955

Taxe foncière (non bâti)..... 16 245

Cotisation foncière des entreprises (CFE) :

a. Réduction des bases des créations d'établissements..	3 523
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire...	
c. Base minimum.....	343 403
d. Locaux industriels.....	1 439 390
e. Autres allocations.....	8 874

Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises..... 5 578

Dotation pour perte de THLV.....

Dotation TH (Mayotte).....

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire

Taxe foncière (bâti).....	9 533
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	258 746

Bases exonérées par la loi

Taxe foncière (bâti).....	4 229 956
Taxe foncière (non bâti).....	
Cotisation foncière des entreprises (CFE).....	7 321 434

Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles... 299 593

3. CVAE

a. Part nette versée par les entreprises.....	2 091 042
b. Part dégrévée.....	1 622 833
c. Exonérations non compensées.....	1 773

4. TAXE D'HABITATION

a. Bases hors résidences principales et locaux vacants...	64 918 674
b. Bases des locaux vacants soumis à la THLV.....	
c. Taux figé de taxe d'habitation.....	9,67

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes et hydroliennes

Centrales électriques

Centrales photovoltaïques

103 090

Centrales hydrauliques

Transformateurs

75 410

Stations radioélectriques

263 283

Gaz (stockage, transport...)

5 243

6. FRACTION DE TVA

10 171 156

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

	Taux maximal de droit commun 11	Taux maximum dérogatoire 12	Taux maximum avec rattrapage 13	Taux moyen 75 % 14	Taux maximum avec capitalisation 15	Taux maximum avec majoration spéciale 16
1 ^{ère} année de FPU						
Régime de croisière	26,34	26,43		18,86	26,34	26,50

	Coefficients de variation du taux moyen pondéré		Taux moyen pondéré en cas de changement de périmètre 19	Plafonnement du taux de CFE	
	Taxe foncière (bâti) 17	Taxes foncières (bâti et non bâti) 18		Taux moyen communal 2022 (niveau national) 20	Taux plafond 2022 21
Régime de croisière	1,004212	0,996419		26,50	53,00

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2021

national	35,75
de l'EPCI	36,61

Taux maximum de la majoration spéciale

0,160